



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Directrice

Dossier suivi par : Frédéric LAVALETTE

Tél. : 02.41.87.33.36

Mail : f.lavalette@inao.gouv.fr

Vos Réf : dossier suivi par Emilie Lannier

La Directrice de l'INAO

A

Monsieur Le Préfet

Préfecture de la Vendée

Direction des Relations avec les Collectivités

Territoriales et des Affaires Juridiques

Pôle environnement

29 rue Delille

85922 LA ROCHE/YON Cédex 9

Angers, le 17 décembre 2018

Objet : DUP et mise en compatibilité du PLU -
Commune de Mareuil S/Lay Dissais

Par courrier en date du 19 octobre 2018, vous avez bien voulu me faire parvenir pour examen et avis, le dossier présenté par le Conseil Départemental de la Vendée relatif au projet de déviation de la RD 746 sur la commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais.

La commune de Mareuil-sur-Lay-Dissais se situe dans l'aire délimitée de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP) "Fiefs Vendéens". Elle fait également partie de l'aire géographique de l'AOP "Beurre Charentes-Poitou", ainsi que des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Val de Loire", "Bœuf de Vendée", "Bœuf du Maine", "Porc de Vendée", "Jambon de Vendée", "Volailles de Challans", "Volailles de Vendée", "Mogette de Vendée", "Brioche Vendéenne", "Gâche Vendéenne".

Après étude de ce dossier, et bien que l'aire délimitée de l'AOC « Fiefs vendéens – DGC Mareuil » soit amputée d'environ 3500 m², je vous informe que l'INAO n'a pas d'objection à formuler sur ce projet.

Pour la Directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDTM 85

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr